Province de HAINAUT

Arrondissement de THUIN

Commune de FROIDCHAPELLE

COMMISSION AGRICOLE

AVIS

Date de publication : le 9 novembre 2026

Le collège communal de la commune de Froidchapelle porte à la connaissance des agriculteurs et agricultrices qu'une demande concernant les dégâts dus à la sécheresse sur des cultures qui n'ont pas encore été récoltées a été reçue par la commission agricole de l'entité de Froidchapelle. La commission se réunira pour constater les dégâts à une date ultérieure, probablement début 2027.

Veuillez contacter Madame De Bruyn (060/45.91.53 ou patrimoine@commune-froidchapelle.be) pour tout renseignement.

Pour rappel : la commission doit constater les dégâts AVANT la récolte. Veuillez demander un constat préalable à cette récolte si vous avez des dégâts pour lesquels vous demandez une intervention.

Pour le collège communal :

Par ordonnance :

Le Directeur général,

Stéphane DENIS

Le Bourgmestre,

Alain VANDROMME